

A stylized, light gray map of Canada is centered on the page. The map shows the outlines of the provinces and territories. Overlaid on the map is the text of the title in a bold, black, sans-serif font. The text is arranged in three lines: the first line is 'COMITÉ PERMANENT', the second line is 'DU COMMERCE ET DE LA MONDIALISATION', and the third line is 'Rapport 2001-2002'.

**COMITÉ PERMANENT  
DU COMMERCE ET DE LA MONDIALISATION  
Rapport 2001-2002**

**Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre  
et des premiers ministres de l'Est du Canada**

*Août 2002*

# COMITÉ PERMANENT SUR LE COMMERCE ET LA MONDIALISATION

## Rapport 2001-2002 à la

### 27<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

#### Historique

Le Comité permanent sur le commerce et la mondialisation a été créé en juillet 2000 par la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (résolution 25-6) afin d'étudier les enjeux, les possibilités et les contraintes liés au commerce et à la mondialisation qui se rapportent aux régions de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada, et de formuler des recommandations à cet égard.

#### Rapport d'activité 2001-2002

Lors de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC) qui s'est tenue au Connecticut en août 2001, la résolution 26-5 a été adoptée. Celle-ci charge le comité :

- de collaborer avec le milieu des affaires afin d'accomplir le mandat et d'atteindre les objectifs rattachés aux activités futures de la Conférence
- de participer à une étude sur l'infrastructure pour le commerce et les transports afin de déterminer les domaines dans lesquels des efforts concertés pourraient être avantageux
- de partager de l'information touchant à l'expansion commerciale, à l'énergie et à la politique commerciale
- d'envisager la création d'un groupe de travail composé des principaux innovateurs de l'économie du savoir, en vue de faciliter le partage d'information et la constitution de réseaux appelés à soutenir le développement de l'industrie du savoir des régions

#### Questions transfrontalières

- Le plan de travail du comité a été affecté par les attaques terroristes du 11 septembre. Le commerce entre l'Est du Canada et la Nouvelle-Angleterre a été immédiatement touché par le renforcement des mesures de sécurité à la frontière. Lors de la réunion du comité le 6 décembre, la majorité des points à l'ordre du jour concernaient la présentation, par des représentants fédéraux des deux pays, des mesures actuelles et proposées de sécurité à la frontière. À ce moment-là, les membres du Comité ont révisé le mandat pour l'étude sur le transport des marchandises et les investissements, préparée par NASTO, et ont fait des observations sur la proposition.

- Après avoir consulté le Comité sur le commerce et la mondialisation, les coprésidents de la Conférence ont écrit au vice-premier ministre Manley et au gouverneur Ridge, directeur de la sécurité intérieure, demandant avec insistance aux deux gouvernements d'inviter les GNA-PMEC à participer aux discussions sur les questions transfrontalières touchant la région (pièce jointe). Dans leur lettre, tout en convenant de la nécessité de répondre aux exigences de sécurité des deux gouvernements, les GNA-PMEC demandaient aux gouvernements fédéraux de tenir compte des incidences économiques des nouvelles mesures de sécurité et des coûts que devront amortir en conséquence les PME exportatrices de la région.
- Les membres du comité ont étudié la proposition *Operation Safe Commerce* (opération pour des ports sécuritaires) de la gouverneure Shaheen, du New Hampshire.
- Le comité a été informé du fait que plusieurs comités, ministères et organismes des deux pays étudient la question du renforcement de la sécurité à la frontière tout en encourageant le commerce transfrontalier. Les membres du comité reconnaissent qu'il est possible qu'une solution soit élaborée en fonction des besoins des entreprises des régions du centre et de l'Ouest. Conscients du fait que le commerce extérieur relève des gouvernements fédéraux, les membres profiteront de leur participation à divers comités transnationaux, dont le groupe de travail sur les questions frontalières de transport, afin de s'assurer que les représentants fédéraux tiennent compte des questions transfrontalières de la région du Nord-Est.

### **Forum sur l'énergie**

- Le Nouveau-Brunswick a organisé un forum régional sur l'énergie en avril 2002, sous les auspices de la Conférence. Plus de 300 délégués se sont réunis à Saint John afin de discuter de la réglementation de l'énergie, des problèmes d'intégration des marchés, ainsi que des moyens pour assurer la croissance, le respect de l'environnement et la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

### **Transport**

- Soucieux d'améliorer la capacité de la région en ce qui concerne le transport efficace des marchandises, les États et les provinces ont participé à une étude sur le transport des marchandises et les investissements (*Freight and Investment Study*), préparée par la Northeast Association of State Transportation Officials. Le comité, lorsqu'il s'est réuni le 14 juin, a examiné l'ébauche finale de cette étude et devrait terminer son rapport à temps pour le présenter aux gouverneurs et aux premiers ministres, qui se réuniront à Québec en août. Le comité entend s'appuyer sur ce rapport pour mieux faire connaître l'importance de la région du Nord-Est et de ses corridors commerciaux.
- Le Comité s'est engagé à rechercher un soutien financier auprès des deux gouvernements fédéraux pour les corridors commerciaux internationaux, notamment pour l'amélioration des postes frontaliers, dans le but de faciliter la circulation transfrontalière efficace et rapide des marchandises et des personnes entre le Canada et les États-Unis. Il s'est également engagé à étendre le programme prioritaire NEXUS aux entreprises et aux personnes à faible risque ainsi que le programme FAST pour la circulation commerciale.

- Les représentants de plusieurs provinces ont convenu de participer davantage à la Coalition I-95 afin de montrer leur engagement à l'égard de la libre circulation des biens et des services entre la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada.
- Le Comité a révisé son plan de travail à la suite des événements survenus le 11 septembre de façon à examiner de nouvelles initiatives de coopération potentielles à présenter lors de la Conférence 2003, dans le prolongement des travaux actuellement en cours en matière de sécurité des technologies de l'information, de mise sur pied de corridors commerciaux et d'harmonisation de la réglementation. Par exemple, étant donné l'importance du camionnage dans le commerce transfrontalier de la région, le comité s'est engagé à étudier les politiques et la réglementation des provinces et des États sur le poids et les dimensions afin de déterminer d'éventuels secteurs de coopération.
- Le comité a aussi constaté la nécessité d'améliorer les liaisons aériennes entre la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada et s'est engagé à attirer l'attention des gouvernements fédéraux sur cette question.

### **Commerce**

- Le comité a étudié les propositions d'initiatives de coopération intégrées au plan de travail sur l'expansion du commerce. Le principe de coopération est accepté; toutefois, on reconnaît qu'il est pratiquement impossible de coopérer en ce qui a trait aux missions commerciales à l'extérieur, étant donné la complexité de l'engagement des gouvernements fédéraux, les politiques divergentes en matière d'expansion des exportations et les taux de change différents.
- Les juridictions membres sont d'avis que les avantages pouvant découler des efforts visant à stimuler le commerce dans la région du Nord-Est sont nombreux. Les États et les provinces ont fourni les coordonnées de leurs sites Web liés au commerce et renseigneront les autres juridictions sur les occasions de participation à des foires ou à des séminaires commerciaux. Le comité continuera de mettre l'accent sur le partage de l'information et des pratiques de promotion commerciale, ainsi que sur l'identification d'éventuelles initiatives bilatérales.
- Un exposé sur la réunion des commissaires de l'Agriculture des États de la Nouvelle-Angleterre et des ministres de l'Agriculture des provinces du Nord-Est du Canada a été présenté aux membres du comité. Le comité reconnaît les efforts déployés par les commissaires et les ministres pour encourager l'essor du commerce transfrontalier de produits agricoles et maintenir une coopération soutenue dans l'intérêt des producteurs agricoles et des consommateurs de produits agricoles de la région.

- À la suite de la création récente du Bureau de l'ombudsman du Canada dans le Maine, le Comité sur le commerce et la mondialisation a estimé que celui-ci pourrait constituer un lieu d'échange efficace afin d'améliorer la communication entre les représentants commerciaux des États et des provinces. Le comité a convenu de collaborer à améliorer la communication et à jouer un rôle dans l'évitement des différends commerciaux. Aussitôt informés d'une plainte déposée par un fournisseur local, les représentants des États et des provinces aviseront la juridiction concernée en vue d'obtenir des éclaircissements. Dans l'avenir, l'ordre du jour du comité comprendra un résumé des litiges interjuridictionnels en cours et résolus.

### **Industrie du savoir**

- Le comité a suivi les développements liés à la résolution sur l'industrie du savoir. La coordination des efforts à cet égard a été assurée par un groupe de travail sur les TI dirigé par l'État du Connecticut. Les points dont il a été question lors de la Conférence auront une incidence sur les liens entre le commerce et l'industrie du savoir de la région.

### **Activités proposées pour 2002-2003**

Pour 2002-2003, le comité propose de poursuivre les travaux visant à faciliter le commerce et à encourager l'expansion commerciale dans la région. Plus particulièrement, le comité prévoit :

1. maximiser la collaboration sur les questions de sécurité à la frontière en participant aux comités appropriés et en faisant pression auprès des gouvernements fédéraux afin qu'ils tiennent des consultations;
2. continuer les travaux sur le commerce et l'infrastructure en y intégrant les recommandations de divers projets régionaux d'harmonisation en matière de camionnage et de transport;
3. accroître le nombre de membres de la Coalition I-95 et continuer d'insister sur l'importance de ce corridor commercial;
4. établir des protocoles de communication directe aux fins d'échange rapide d'information, de façon à réduire l'incidence et les coûts des différends commerciaux;
5. demander aux deux gouvernements fédéraux de prendre des mesures en vue d'améliorer les liaisons aériennes dans la région, surtout par rapport à la circulation transfrontalière.